



\*Formation professionnelle continue intitulée

## LA SANTE DE L'ENFANT ACCUEILLI

### **Objectif pédagogique :**

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant, et ce, en toute sécurité et bienveillance dans le respect de ses limites professionnelles.

### **Durée : 06 heures (1 jour)**

**Profil :** Être un.e professionnel.le de l'accueil individuel de la ville de Paris

**Prérequis :** Aucun

### **Les objectifs et le contenu de la formation :**

1. Intégrer dans le projet d'accueil les conditions d'accueil d'un enfant malade :
  - Définition de la santé et de ses facteurs déterminants ;
  - Les responsabilités en matière de santé : les limites professionnelles en cas de prise en charge d'un enfant malade ;
  - Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations concernant l'accueil en cas de maladies, l'administration des médicaments et en cas d'accident ;
  - L'accueil d'enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.
2. Appliquer les consignes générales d'hygiène, pour soi, l'enfant, le matériel et les espaces de vie, pour diminuer les risques de contagion et d'infection :
  - Les principales maladies infantiles ;
  - Protocole de désinfection pour éviter la contagion ;
  - La vaccination ;
  - La rémunération de l'assistante maternelle.
3. Réaliser les gestes paramédicaux et les premiers soins dans le respect de ses limites professionnelles et alerter les personnes compétentes si nécessaire :
  - Les gestes paramédicaux ;
  - L'utilisation des moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les actes de soins ;
  - L'utilisation de stratégies diminuant les effets désagréables voire douloureux, de certains soins ;
  - La constitution d'une trousse à pharmacie de premiers secours en respectant les produits et les matériels médicaux autorisés.



4. Les conduites à tenir en cas d'urgence médicale et d'accident :
  - Les numéros d'urgence
  - La transmission de l'information
  - Le syndrome du bébé secoue
  - La mort inattendue du nourrisson
  
5. S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques et informer les parents de toute manifestation inhabituelle :
  - Les relais d'informations
  - La communication / transmission avec les parents
  - Les interlocuteurs compétents

**Moyens pédagogiques et techniques :**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents supports de formation projetés ;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Analyse des pratiques ;
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation (selon le formateur)

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :**

- Feuilles de présence ;
- Questions orales ou écrites (QCM) ;
- Mises en situation ;
- Formulaire d'évaluation de la formation.

**ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Contactez notre référente handicap Shara RATHAKRISHNAN au 01.40.37.27.07 ou [ceteca2f75@gmail.com](mailto:ceteca2f75@gmail.com)

**L'équipe du CETEC A2F et la ville de Paris vous souhaite une bonne formation.**

\*Formation prise en charge par la ville de Paris.